

FLASH
ACTIONS



**ÉGALITÉ POUR
TOUTES ET TOUS**

**DROITS DES
FEMMES**

Oeuvre réalisée dans le cadre du projet « Poésie Urbaine – Street Art Festival – Grasse 2024 »

LE PROJET

ART & DROITS

En 2024, à l'occasion de la **Journée Internationale des droits des femmes**, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse dans le cadre de sa politique en matière d'égalité femmes - hommes a voulu rappeler **les droits fondamentaux**, qui ne sont malheureusement jamais acquis, en s'adressant à un plus grand nombre.

L'art a la capacité de susciter des émotions fortes et de capter l'attention, le slam, en tant que forme de poésie orale, offre un moyen puissant et accessible pour parler des droits des femmes. Son intérêt réside dans sa capacité à exprimer des expériences personnelles et des réalités sociales de manière directe et émotionnelle, souvent avec une intensité qui touche profondément le public.

Pour ces raisons, le slam a été retenu pour cette nouvelle et incroyable expérimentation.



LES SERVICES ET LES PARTENAIRES MOBILISÉS EXPLIQUENT

Ressources humaines

Egalité femmes - hommes

Dans le cadre de la politique publique favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes et le déploiement opérationnel du 5ème plan d'actions Égalité pour toutes et tous 2024 - 2026, la Communauté d'agglomération a porté un tout nouveau projet.

L'art présente un intérêt multiple, tant sur le plan de la sensibilisation que de l'engagement social et politique. Ainsi, il faisait sens de lancer cette nouvelle collaboration, accessible à un public varié : élu.es, agent.es des collectivités, partenaires économiques et associatifs, grand public (jeunes et adultes) pour les émouvoir et les engager sur les questions relatives aux droits des femmes.

Une sensibilisation impactante et réussie.

Direction des Affaires Culturelles

Dans le cadre du développement de la lecture publique sur le territoire du Pays de Grasse, le Slam est une forme artistique qui permet de sensibiliser les publics dès leurs plus jeune âge. Le slam s'inscrit dans un mouvement de liberté d'expression qui permet à chacun de travailler à la maîtrise des mots, au développement de la confiance en soi et à l'épanouissement de sa créativité.

C'est pourquoi, sur plusieurs années, la Direction des Affaires Culturelles a collaboré avec l'artiste Mesko CGCE pour développer des actions d'éducation artistique et culturelle, autour de l'écriture et de l'oralité, dans plusieurs classes des établissements scolaires du territoire (du CM1 à la 3ème).

Forme artistique également impactante pour faire passer des messages forts et engagés, cette collaboration a été élargie à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.

RETOURS

UNE CRÉATION ORIGINALE ET EXCLUSIVE

Une oeuvre puissante réalisée par l'artiste MESKO à la demande de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse. À partir d'un brief, l'artiste s'est laissé porter et a produit une poésie urbaine unique qui a été déclamée, à l'occasion de la soirée de clôture du "Mars de l'égalité" en Pays de Grasse qui s'est tenue le 4 avril 2024, sous le petit chapiteau de Piste d'Azur.

Un moment de pure poésie durant lequel les élu.es, les agent.es, les associations, les acteurs et actrices du territoire, tous.tes partenaires engagé.es pour une égalité réelle entre les femmes et les hommes, se sont laissés porter par la puissance des mots.

EN QUELQUES CHIFFRES

- **1 journée Internationale des droits des femmes** le 8 Mars
- **365 jours et nuits** pour lutter contre les violences
- **60 invité.es présent.es** durant la soirée
- **2 performances artistiques** proposées par l'école du cirque Piste D'Azur partenaire de l'évènement et Mesko

À l'heure où s'éteint l'aurore avec une intime nonchalance et une facile fébrilité
Mon esprit réalise non la chance mais la grâce qu'il a, de pouvoir se mouvoir dans les profondeurs infinies de
mes verves inexplorées

C'est alors que me caresse le coeur
L'envie d'écrire et de dire tout en douceur

Des textes auréolés de tendresse avec plein de délicatesse
À l'endroit de ses agiles bouts d'argile, pourvus des plus exquis et divins charmes
Que sont les femmes

Je voudrais que chacun de mots, chacune de mes lettres, chacune de mes syllabes
Dévoilent cette reconnaissance de l'ordre de l'ineffable

Que j'éprouve pour ces êtres dont l'immensité, la mirificité et la fétichicité des vertus me font croire que le
bon Dieu est une femme
Alors je slame

Je slame pour toutes celles qui se battent jour et nuit
Avec une force hors norme et un courage inouï
Ayant de la patience dans les hormones et voulant à tout prix
Faire de leurs maris comme de leurs enfants,
De fiers, de grands, de forts, de vaillants et de vrais gènes

Je slame pour toutes celles, aujourd'hui adolescentes ou jeunes filles mais demain, mères de famille, artistes,
architectes, femmes députées, femmes leaders ou d'affaires au foyer
Sans qui l'humanité serait fourvoyée

Je slame pour toutes les anonymes victimes qui agonisent face à la cruauté de nos systèmes,
J'ai la révolte dans le sang, le coeur abimé à voir les injustices qu'elles subissent
j'ai l'âme alitée à l'idée qu'on
puisse les maltraiter

Je slame pour la femme, ou et telle qu'elle soit
Si la raison appartient à ce proverbe de chez moi

Qui dit que la femme est la ceinture qui tient le pantalon de l'homme
Il faudrait qu'on prenne conscience que leur personnalité est une bénédiction,
Loin des marginalisations, des discriminations, ayons l'intime conviction
Que le futur peut et doit se conjuguer au féminin
Alors je slame, alors je slame pour la femme

Je slame pour nos mères, nos grands mères et toutes les générations avant elles
Je slame pour nos coquines copines, nos amourettes, nos femmes

Je slame pour nos soeurs, nos amies,
Je slame pour nos collègues, nos tantes, nos cousines

Au risque de me répéter,
je crois que chaque femme est un rêve que tous les hommes voudraient réaliser.

Au féminin - Mesko Roméo TELLAH-TAGAN



JURIDIQUE

Ces lois forment le cadre législatif dans lequel les collectivités territoriales opèrent pour promouvoir la culture et l'art.

Code général des collectivités territoriales (CGCT) : définit les compétences des communes, départements et régions en matière culturelle, leur rôle dans la gestion des équipements culturels, et leur responsabilité dans la promotion de la création artistique.

Loi sur le "1% artistique" (décret du 29 mai 1951 et modifications) : impose aux collectivités de consacrer 1% du coût des constructions publiques à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art.

Loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République appelée "loi ATR", organise la coopération entre les différentes collectivités territoriales pour la mise en œuvre de politiques culturelles. Elle encourage les collectivités à collaborer entre elles pour développer des projets culturels d'envergure, notamment à travers des conventions et des contrats de développement culturel.

Loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales : transfère aux collectivités la gestion des équipements culturels nationaux, tels que certains musées ou théâtres, et renforce leur rôle dans l'éducation artistique et culturelle.

Loi n° 2006-396 du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances : impose aux collectivités de développer des actions culturelles dans les quartiers prioritaires et de faciliter l'accès des jeunes et des populations défavorisées à la culture.

Loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) : oblige les collectivités à favoriser la diversité culturelle, à soutenir la création contemporaine, et à protéger et valoriser le patrimoine culturel. Elle inclut également des dispositions sur l'éducation artistique et culturelle

Extraits fournis à titre d'exemple, liste non exhaustive

LE GRAND PARI
♀ DE L'ÉGALITÉ ♂

MESKO

MARS de l'ÉGALITÉ

Ces êtres dont les vertus [...] me font croire que le bon Dieu est une femme.

[...] voulant à tout prix faire de leur mari comme de leurs enfants de leurs, de grands, de volants et de volants.

[...] aujourd'hui adolescentes ou jeunes filles, mais demain, mères de familles, artistes, architectes, musiciennes, musiciens ou femmes d'affaires du futur [...]

[...] chaque femme est un rêve que tous les hommes voudraient réaliser.

MESKO - CGCE
ARTISTE DE LA PAROLE, AUTEUR-COMPOSITEUR ET INTERPRÈTE TROUADIS QUI DANS SES ŒUVRES MET SA VERVE AU SERVICE DE SES ÉMOTIONS.

Avec pour ambition de relater le monde avec des mots, dans chacune de ses créations, en véritable griot, il vaécille entre divers styles de musique pour faire passer ses messages.

C'est en 2013 qu'il découvre la scène grâce au slam-poésie. S'engage alors pour faire un parcours plutôt riche entre spectacles, tournées et festivals. Il écumie ainsi toute la sphère artistique de l'Afrique francophone après avoir été sacré champion national du slam au Togo en 2018. Il forme dans la foulée avec un trio de musiciens, Elieo Julien Ghertegro, Jean Pierre Mèbom et Jean Paul Mèbom, la Mesko - bandiers, crée plusieurs spectacles et enregistre ses premiers titres.

Aujourd'hui, l'artiste consacre une grande partie de son temps non seulement à la création et à la scène, mais aussi à la transmission de sa passion du verbe, notamment aux étudiants de l'académie de Paris grâce aux ateliers CVCE.

De Lomé à Grasse, en passant Ndiameu, Abidjan, Bruxelles, Strasbourg ou encore Paris, Mèbom - CGCE porte en lui la bougie unique des gens passionnés.

Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse
57 Avenue Pierre Simard
06150 GRASSE
04 97 05 22 00
www.paysdegrasse.fr

ÉGALITÉ FEMMES HOMMES
Pays de Grasse

MESKO - CGCE
ARTISTE DE LA PAROLE, AUTEUR-COMPOSITEUR ET INTERPRÈTE TROUADIS QUI DANS SES ŒUVRES MET SA VERVE AU SERVICE DE SES ÉMOTIONS.

Avec pour ambition de relater le monde avec des mots, dans chacune de ses créations, en véritable griot, il vaécille entre divers styles de musique pour faire passer ses messages.

C'est en 2013 qu'il découvre la scène grâce au slam-poésie. S'engage alors pour faire un parcours plutôt riche entre spectacles, tournées et festivals. Il écumie ainsi toute la sphère artistique de l'Afrique francophone après avoir été sacré champion national du slam au Togo en 2018. Il forme dans la foulée avec un trio de musiciens, Elieo Julien Ghertegro, Jean Pierre Mèbom et Jean Paul Mèbom, la Mesko - bandiers, crée plusieurs spectacles et enregistre ses premiers titres.

Aujourd'hui, l'artiste consacre une grande partie de son temps non seulement à la création et à la scène, mais aussi à la transmission de sa passion du verbe, notamment aux étudiants de l'académie de Paris grâce aux ateliers CVCE.

De Lomé à Grasse, en passant Ndiameu, Abidjan, Bruxelles, Strasbourg ou encore Paris, Mèbom - CGCE porte en lui la bougie unique des gens passionnés.

Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse
57 Avenue Pierre Simard
06150 GRASSE
04 97 05 22 00
www.paysdegrasse.fr

ÉGALITÉ FEMMES HOMMES
Pays de Grasse

Hubertine
Louise

REMERCIEMENTS

Pour la CAPG : Salim BARHOUMI - Noélie MALAMAIRE Direction des Affaires Culturelles - Maud BERGERET - Jessica PERRON - Laura MACRI Direction des Ressources Humaines - Vera TARCZYLO-HEIDTMANN Service Juridique - **Nos partenaires** : MESKO Roméo - Florent FODELLA et les élèves de Piste d'Or.